

CONVOCATION DU 11 MAI 2010

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU MARDI 18 MAI 2010

L'AN DEUX MIL DIX, LE DIX HUIT MAI À 19 HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL LÉGALEMENT CONVOQUÉ S'EST RÉUNI À LA SALLE DE LA MAIRIE, EN SÉANCE PUBLIQUE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DOMINIQUE CHAUVEL, MAIRE.

ÉTAIENT PRÉSENTS : JEAN-CLAUDE BAZIRE, GEORGES CAVEDONI, PIERRE COSTE, SUZANNE BOUST, CLAUDE JACQUES, THIERRY LEGOIS, BENOÎT MOREAU, ISABELLE SAINT SANS, JEAN CHRISTOPHE GOYON.

MONSIEUR CHRISTOPHE SCHEPENS DONNE POUVOIR À MADAME DOMINIQUE CHAUVEL

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BAZIRE A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE.

LE COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION EST APPROUVÉ.

INTEGRATION DE LA COMMUNE DU BOURG DUN AU SIVOS

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DÉCIDE :

D'ACCEPTER L'INTÉGRATION DE LA COMMUNE DU BOURG DUN AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GROUPEMENT SCOLAIRE DE BLOSSEVILLE SUR MER, LA CHAPELLE SUR DUN, SOTTEVILLE-SUR-MER, VEULES-LES-ROSES DÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2010.

LOGEMENTS EDF

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ DE PARTICIPER À HAUTEUR DE 60 000 AU RACHAT DES LOGEMENTS EDF RÉPARTIS DE LA FAÇON SUIVANTE : 30 000 SERONT VERSÉS EN 2010 ET 30 000 EN 2011. MADAME LE MAIRE EST AUTORISÉE À SIGNER LES MANDATS.

DEMANDE DE SUBVENTION

MADAME LE MAIRE SOULIGNE QUE PLUSIEURS ANIMATIONS VONT AVOIR LIEU DANS LA COMMUNE. UNE SOMME DE 10 000 EST PRÉVUE À L'ARTICLE 6232 (FÊTES ET CÉRÉMONIES).

LE CONSEIL MUNICIPAL SOLLICITE UNE SUBVENTION LA PLUS ÉLEVÉE POSSIBLE AUPRÈS DU DÉPARTEMENT.

RÉGIE DU TENNIS

MADAME LE MAIRE SOULIGNE QU'IL SERAIT OPPORTUN DE NOMMER DES MANDATAIRES POUR LA RÉGIE DU TENNIS.

L'ÉTÉ, LA BIBLIOTHÈQUE ÉTANT OUVERTE TOUS LES JOURS, LES PERSONNES INTÉRESSÉES POUR JOUER AU TENNIS POURRAIENT S'ADRESSER À CELLE-CI DIRECTEMENT.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ DE RECOURIR À DES MANDATAIRES SIMPLES ET AUTORISE MADAME LE MAIRE À MODIFIER L'ACTE CONSTITUTIF DE LA RÉGIE.

APRÈS EN AVOIR DISCUTÉ ET EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ D'APPLIQUER LE TARIF SUIVANT POUR LES STRUCTURES D'ACCUEIL À SAVOIR :

POUR LES HÉBERGEMENTS COLLECTIFS (PRÉ MARIN, CAMPING, HÔTEL...) :

**ABONNEMENTS : 200
CLEF D'ACCÈS : 30**

POUR LES AUTRES HÉBERGEMENTS (GÎTES, CHAMBRES D'HÔTES) :

**ABONNEMENTS : 50
CLEF D'ACCÈS : 30**

LE CRÉNEAU D'ACCÈS POUR CE PUBLIC EST FIXÉ DE 08 H À 13 H. PAR CONTRE, IL EST PRÉCISÉ QU'IL N'Y PAS DE RÉSERVATION, NI DE PRIORITÉ.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES DES FETES

MADAME LE MAIRE RAPPELLE QUE LORS DE LA DERNIÈRE RÉUNION, LES TARIFS DES SALLES ONT ÉTÉ RÉVISÉS. LA NOUVELLE TARIFICATION PRENAIT EFFET AU 19 AVRIL 2010.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ D'APPLIQUER L'ANCIEN TARIF AUX PERSONNES QUI ONT RÉSERVÉ LA SALLE AVANT LE 19 AVRIL 2010.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION LES AMIS DE BOURVIL

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ D'ACCORDER UNE SUBVENTION DE 100 EUROS À CETTE ASSOCIATION. MADAME LE MAIRE EST AUTORISÉE À SIGNER LE MANDAT.

QUESTIONS DIVERSES

**MADAME MAIRE RAPPELLE LA RÉUNION PUBLIQUE QUI AURA LIEU LE SAMEDI 22 MAI À 10 H 30 À LA SALLE LA GRANGE .
UNE KERMESSE ORGANISÉE PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES AURA LIEU LE SAMEDI 05 JUIN À LA SALLE LA BERGERIE .**

LA RÉFECTION DES DIFFÉRENTS NIDS DE POULE SUR LA VOIRIE (CHEMIN DES SOUPIRS, PLACE DE LA LIBÉRATION, PARKING DE LA MER) EST PRÉVUE PROCHAINEMENT.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 19 H 50.

2010

AFFICHÉ LE 22 MAI